



LE DIRECTEUR GÉNÉRAL
DES ÉLECTIONS DU QUÉBEC

DGE-1049-VF (09-06)^{AW}
Loi sur les élections et les référendums
dans les municipalités, Chapitre XIII, art. 492

RAPPORT DE DÉPENSES ÉLECTORALES D'UN PARTI POLITIQUE AUTORISÉ

IDENTIFICATION

Nom de la municipalité Montréal	Date de l'élection 2013-11-03
------------------------------------	----------------------------------

Nom du parti Équipe Richard Bélanger	Nom de l'agent officiel Marcel Boileau
---	---

ÉTAT SOMMAIRE DU FONDS ÉLECTORAL ET DES DÉPENSES ÉLECTORALES

Partie 1. Fonds électoral	
1. Total des sommes transférées par le représentant officiel	18 500,00 \$
2. Total des dépenses électorales payées par le représentant officiel avant le début de la période électorale	0,00
3. TOTAL du fonds électoral (lignes 1+2)	18 500,00 \$
Banque laurientienne 136, boulevard Jacques-Bizard, L'Île Bizard, Montréal (Qc) (Québec), H9C 2T9	49611-9-01
Nom et adresse de l'établissement financier où sont déposées les sommes transférées	N° du compte
Partie 2. Dépenses électorales	
1. Publicité (total A, section 1)	11 968,90 \$
2. Biens et services (total B, section 1)	5 912,56
3. Location de locaux (total C, section 1)	600,00
4. Voyages et repas (total D, section 1)	0,00
5. TOTAL des dépenses électorales (lignes 1 à 4)	18 481,46 \$
Parti 3. Réclamations contestées (section 4)	0,00 \$

DÉCLARATION DE L'AGENT OFFICIEL

Je, <u>BOILEAU</u>	<u>Marcel</u>
Nom	Prénom
<u>3 rue Proulx, L'Île Bizard, Montréal (Qc) H9C 1M9</u>	
Adresse	
déclare ce qui suit :	
1) Toutes les dépenses électorales que j'ai faites ou autorisées sont inscrites dans le présent rapport et ont été engagées conformément aux exigences de la loi. J'ai acquitté toutes les réclamations reçues au plus tard le soixantième jour suivant celui fixé pour le scrutin, sauf celles que j'ai contestées et déclarées à la section 4.	
2) Les renseignements contenus dans le présent rapport sont vrais, exacts et complets.	
<u></u>	le <u>7 janvier 2014</u>
Signature de l'agent officiel	

Nom du parti
Équipe Richard Bélanger

Section 1
État détaillé des dépenses

Nom du fournisseur	N° *	Montant payé (\$)	Dépenses électorales				Montants non inclus dans les dépenses électorales (\$)
			Publicité (\$)	Biens et services (\$)	Location de locaux (\$)	Voyages et repas (\$)	
Dépenses communes (section 2)		18 481,46	11 968,90	5 912,56	600,00		0,00
-- Aucune dépense individuelle --							
Somme partielle		18 481,46	11 968,90	5 912,56	600,00	0,00	0,00
Dépenses faites, non réclamées (section 3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
TOTAL des dépenses		18 481,46	11 968,90	5 912,56	600,00	0,00	0,00
* Numéro consécutif des pièces justificatives			A	B	C	D	

M/B

Nom du parti
Équipe Richard Bélanger

Section 1 (suite)
État détaillé des dépenses

District (poste n°6)

Nom du poste : Mairie arr. de L'Île-Bizard--Sainte-
Geneviève

N° consécutif des pièces justificatives	Publicité (\$)	Biens et services (\$)	Location de locaux (\$)	Voyages et repas (\$)
Part des dépenses communes	4 818,35	2 380,23	241,54	0,00
Dépenses faites, non réclamées	0,00	0,00	0,00	0,00
	4 818,35	2 380,23	241,54	0,00
Total du candidat				7 440,12
Maximum permis				7 809,60

District (poste n°6.1)

Nom du poste : District de Pierre-Forget

N° consécutif des pièces justificatives	Publicité (\$)	Biens et services (\$)	Location de locaux (\$)	Voyages et repas (\$)
Part des dépenses communes	1 890,54	933,93	94,77	0,00
Dépenses faites, non réclamées	0,00	0,00	0,00	0,00
	1 890,54	933,93	94,77	0,00
Total du candidat				2 919,24
Maximum permis				3 064,20

District (poste n°6.2)

Nom du poste : District de Denis-Benjamin-Viger

N° consécutif des pièces justificatives	Publicité (\$)	Biens et services (\$)	Location de locaux (\$)	Voyages et repas (\$)
Part des dépenses communes	1 874,44	925,98	93,97	0,00
Dépenses faites, non réclamées	0,00	0,00	0,00	0,00
	1 874,44	925,98	93,97	0,00
Total du candidat				2 894,39
Maximum permis				3 038,10

District (poste n°6.3)

Nom du poste : District de Jacques-Bizard

N° consécutif des pièces justificatives	Publicité (\$)	Biens et services (\$)	Location de locaux (\$)	Voyages et repas (\$)
Part des dépenses communes	1 762,47	870,64	88,35	0,00
Dépenses faites, non réclamées	0,00	0,00	0,00	0,00
	1 762,47	870,64	88,35	0,00
Total du candidat				2 721,46
Maximum permis				2 856,60

District (poste n°6.4)

Nom du poste : District de Sainte-Genève

N° consécutif des pièces justificatives	Publicité (\$)	Biens et services (\$)	Location de locaux (\$)	Voyages et repas (\$)
Part des dépenses communes	1 623,09	801,80	81,37	0,00
Dépenses faites, non réclamées	0,00	0,00	0,00	0,00
	1 623,09	801,80	81,37	0,00
Total du candidat				2 506,26
Maximum permis				2 630,70

me/B

Nom du parti
Équipe Richard Bélanger

Section 2
État détaillé des dépenses communes

Nom du fournisseur	N° *	Montant payé (\$)	Dépenses électorales				Montants non inclus dans les dépenses électorales (\$)
			Publicité (\$)	Biens et services (\$)	Location de locaux (\$)	Voyages et repas (\$)	
Eric Dugas (Alarie Photos Inc.)	1	143,72		143,72			
Eric Dugas (Alarie Photos Inc.)	2	143,72		143,72			
Enseignes Roland Signs	3	5 173,88	5 173,88				
Impression Paragraph	4	632,36	632,36				
Impression Paragraph	5	1 897,09	1 897,09				
Impression Paragraph	6	1 132,50	1 132,50				
Eric Dugas (Postes Canada)	7	1 646,39		1 646,39			
Eric Dugas (Postes Canada)	8	1 646,39		1 646,39			
Eric Dugas (West Island Express)	9	136,24		136,24			
Impression Paragraph	10	2 040,81	2 040,81				
Eric Dugas (Postes Canada)	11	1 521,27		1 521,27			
Impression Paragraph	12	1 092,26	1 092,26				
Club Les Amis des Deux Rives	13	600,00			600,00		
Linda Rollin	14	337,06		337,06			
Cabanon Fortin	15	102,10		102,10			
Richard Bélanger	16	50,56		50,56			
Banque laurentienne	17	185,11		185,11			
TOTAL des dépenses communes (reporter à la section 1)		18 481,46	11 968,90	5 912,56	600,00	0,00	0,00
			A	B	C	D	

* Numéro consécutif des pièces justificatives

mb

Nom du parti Équipe Richard Bélanger

Section 3

État des dépenses faites, non réclamées

Nom du fournisseur	Date d'utilisation du bien ou du service	Nature de la dépense	N° consécutif des pièces justificatives	Date de réclamation *	Montant de la dépense (\$)
-- Aucune dépense faite, non réclamée --					
				** TOTAL	0,00

* Pour une réclamation reçue par l'agent officiel après le soixantième jour suivant celui du scrutin

** Joindre un chèque en fidéicommis fait à l'ordre du trésorier de la municipalité pour le total des dépenses faites, mais non réclamées par le créancier dans les 60 jours qui suivent le jour du scrutin. Reporter et répartir ce montant à la section 1 « État détaillé des dépenses »

Section 4

État des réclamations contestées

Nom du fournisseur	Raison de la contestation	N° consécutif des pièces justificatives	Montant de la facture (\$)	Montant contesté (\$)
-- Aucune réclamation contestée --				
			*** TOTAL	0,00

*** Reporter ce montant à la partie 3 de l'État sommaire du fonds électoral et des dépenses électorales

M.B.

Nom du parti
Équipe Richard Bélanger

DGE-1049.2-VF (05-03^{AW})
Loi sur les élections et les référendums
dans les municipalités, Chapitre XIII, art. 492

Annexe 2
Sommaire des dépenses
électorales (mairie et arrondissements)

	Publicité (\$)	Biens et services (\$)	Location de locaux (\$)	Voyages et repas (\$)	Total (\$)	Maximum permis (\$)
Mairie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Arrondissement N° 6

Nom : L'Île-Bizard--Sainte-Genève

Nom du candidat	N° *	Publicité (\$)	Biens et services (\$)	Location de locaux (\$)	Voyages et repas (\$)	Total (\$)	Maximum permis (\$)
Bélanger, Richard	6	4 818,35	2 380,23	241,54	0,00	7 440,12	7 809,60
Gibb, Diane	6.1	1 890,54	933,93	94,77	0,00	2 919,24	3 064,20
Little, Christopher	6.2	1 874,44	925,98	93,97	0,00	2 894,39	3 038,10
Robert, François	6.3	1 762,47	870,64	88,35	0,00	2 721,46	2 856,60
Dugas, Éric	6.4	1 623,09	801,80	81,37	0,00	2 506,26	2 630,70
Total		11 968,89	5 912,58	600,00	0,00	18 481,47	

* Numéro du district ou du poste

M. B.

Votre rapport a été transmis correctement au bureau du Directeur général des élections. Veuillez l'imprimer, le signer et le dater à l'endroit approprié. Par la suite, veuillez le remettre au trésorier de votre municipalité avec les documents suivants :

1. Déclaration signée
2. Factures originales
3. Toute autre pièce justificative (chèques encaissés, bordereaux de dépôts, relevés de compte de l'établissement financier, exemplaires de publicité, bail, etc.)

AMB



LE DIRECTEUR GÉNÉRAL
DES ÉLECTIONS DU QUÉBEC

DÉCLARATIONS DE L'AGENT OFFICIEL ET DU CHEF DE PARTI

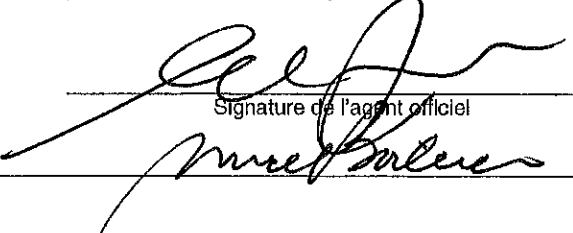
DÉCLARATION DE L'AGENT OFFICIEL

Je, BOILEAU Nom Marcel Prénom

3 rue Proulx, L'Île Bizard, Montréal (Qc) H9C 1M9
Adresse

agent officiel Equipe Richard Bélanger
déclare ce qui suit : Nom du parti

1. Toutes les dépenses électorales que j'ai faites ou autorisées et qui ont été portées à ma connaissance sont inscrites dans le rapport de dépenses électorales et ont été engagées conformément aux exigences de la Loi. Toutes les réclamations reçues au plus tard le soixantième jour suivant celui fixé pour le scrutin ont été acquittées, sauf celles que j'ai contestées et déclarées à la section 4.
2. J'ai nommé ___ adjoints en vertu de l'article 385 de la loi et toutes les dépenses autorisées par ceux-ci sont présentées dans le rapport.
3. Toutes les dépenses électorales ont été acquittées à même le seul fonds électoral que j'ai ouvert dans une succursale québécoise d'un établissement financier (article 458 et directive D-M-4), à l'exception des dépenses électorales autorisées et acquittées par le représentant officiel en vertu du 2^{ème} alinéa de l'article 457 et des réclamations contestées mentionnées à la partie 3 du présent rapport.
4. Aucun autre fonds électoral, autre que celui mentionné au présent rapport, n'a été utilisé pour acquitter les dépenses électorales du parti.
5. Aucune dépense électorale n'a été acquittée en argent comptant, à l'exception de celle provenant d'une petite caisse constituée à même le fonds électoral sous la responsabilité de l'agent officiel.
6. Toutes les dépenses électorales inscrites au rapport sont justifiées par une facture en conformité de l'article 466, lesquelles représentent l'intégralité des biens fournis ou services rendus.
7. Toutes les dépenses électorales ont été engagées dans le respect du prix courant du marché au sens des articles 427 et 461. De plus, aucun bien ou service ne m'a été livré ou fourni gratuitement, à l'exception du travail bénévole.
8. Les personnes qui ont effectué du travail bénévolement au cours de la période électorale et, au sens des articles 428, 1^o et 461, l'ont fait personnellement, volontairement, sans aucune rémunération ou avantage d'un employeur ou de quiconque.
9. Toute la documentation et tous les renseignements nécessaires à la production de ce rapport m'ont été personnellement fournis par le trésorier de la municipalité.


Signature de l'agent officiel

le 7 janvier 2014



LE DIRECTEUR GÉNÉRAL
DES ÉLECTIONS DU QUÉBEC

DÉCLARATIONS DE L'AGENT OFFICIEL ET DU CHEF DE PARTI

DÉCLARATION DU CHEF DE PARTI

Je, BELANGER Nom Richard Prénom

chef du parti
déclare ce qui suit :

1. Je prends acte de la déclaration de l'agent officiel.
2. Je déclare lui avoir transmis toute l'information financière pour lui permettre de dresser ce rapport.
3. Je vous confirme qu'au meilleur de ma connaissance, l'agent officiel a réalisé son mandat en conformité des éléments inscrits dans sa déclaration.



Signature du chef du parti

le 7 janvier 2014

Date